Les dispositifs de sécurité active : fonctions et effets pervers

I. Entrée en matière : définition

La sécurité active regroupe les dispositifs destinés à éviter l'accident ou à maintenir la maîtrise. Elle se distingue de la sécurité passive, qui limite les blessures lors du choc.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Comment distinguer sécurité active et passive ?

.....

2. Quel rôle joue l'ABS ?

.....

3. Comment agit l'ESP ?

.....

4. Quels effets pervers peut provoquer la confiance dans ces dispositifs ?

.....

5. Comment expliquer une sortie de route malgré l'ESP ?

.....

À l'oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES



ABS

Limiter le blocage des roues au freinage.

ESP

Aider à stabiliser la trajectoire.

Limites

L'adhérence disponible reste déterminante.

1	Freins et contrôle de stabilité participent à éviter le choc ; ceinture, airbag et structure contribuent à limiter ses conséquences.
2	Il limite le blocage des roues au freinage et aide à conserver une capacité de direction. Il ne garantit pas une distance plus courte sur toute surface.
3	Il compare la trajectoire souhaitée et le comportement détecté, puis peut agir sur freinage et couple. Son efficacité reste limitée par la physique.
4	Freinage plus tardif, vitesse augmentée ou distance réduite. Ce comportement peut consommer le bénéfice de sécurité initial.
5	Une vitesse trop élevée, une adhérence très faible ou une demande excessive peuvent dépasser ses capacités. La prévention repose d'abord sur l'anticipation et l'allure.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
ABS	Limiter le blocage
ESP	Aider à stabiliser
Airbag	Limiter les conséquences du choc

V. Réglementation et sanctions utiles

La présence d'aides n'exonère pas des obligations de maîtrise et de vitesse adaptée. Un défaut critique doit être traité conformément aux indications du constructeur.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

Sources pour vérifier et approfondir

Sécurité routière - Aides à la conduite (ADAS)

VI. Sensibilisation à la sécurité routière

ABS et ESP utilisent l'adhérence disponible ; ils ne la créent pas. Conserver une allure et des distances adaptées.